

Sul le cami de l'escòla, la libertat avèm trobat !

Sur le chemin de l'école, c'est la liberté que nous avons trouvée !



Sommaire

Échos du conseil
municipal

Éditorial

Infos
municipales

Zoom sur...

Vie
associative

Denière minute

**Révision des listes électorales
jusqu'au 31 décembre 2016**

N'attendez pas le dernier moment !

Séance ordinaire du 6 juin 2016

Le Conseil a validé :

- à l'unanimité, une demande de subvention au CD31, pour la mise aux normes électriques de bâtiments ;
- à l'unanimité, la participation financière aux charges de fonctionnement des écoles de Vallesvilles et Gauré ;
- à l'unanimité, une modification des statuts du SIEMN ;
- par 13 voix pour et une abstention, l'organisation générale du futur groupe scolaire, élaborée par l'AMO ;
- par 13 voix pour et une abstention l'envoi d'un courrier d'intention au CD31, pour les prévisions de subventions ;
- à l'unanimité, une décision modificative au budget d'investissement 2016 ;
- par 13 voix pour et une abstention, l'avenant n°1 au marché d'AMO du groupe scolaire ;
- par 10 voix contre, 2 voix pour et 2 abstentions, le refus de création d'un ALAE, par la commune de Gauré ;
- par 10 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, du schéma général de réaménagement du centre-bourg, tel que proposé par l'AMO.

Le Conseil a discuté et/ou été informé :

- d'offres d'achat de la maison et terrain de la rue Barbara ;
- du souhait de certains élus, de demander audience au conseil municipal de Vallesvilles, pour présenter le point de vue du Bourg, sur le retrait du RPI ;
- du point des consultations pour la renégociation des contrats d'assurance. Dossier reporté d'un an ;
- de la poursuite de l'étude du projet d'implantation d'une micro-crèche, porté par un privé ;
- de l'organisation d'une réunion publique d'information sur le projet d'aménagement urbain.

Séance ordinaire du 11 juillet 2016

Le Conseil a validé :

- à l'unanimité, les tarifs des contributions demandées aux parents d'élèves, pour les repas à la cantine et la garderie ;
- par 10 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, les taux et justificatifs des indemnités allouées aux adjoints au maire ;
- à l'unanimité, le report d'une année, de la dissolution du SITPA demandé au Préfet, par ce syndicat ;
- par 9 voix pour et 4 abstentions une participation au financement d'une étude de solution alternative au projet autoroutier Castres-Toulouse ;

- à l'unanimité la vente du terrain et de la maison de la rue Barbara.

Le Conseil a discuté et/ou été informé :

- de la mise en réserve jusqu'à l'année prochaine, d'un trop-perçu de subventions pour le RPI ;
- de l'avancement du site internet communal ;
- de l'avancement du dossier d'accessibilité ;
- d'une demande de restauration d'une croix extérieure, par l'Association de Sauvegarde de l'église de Roques ;
- de retards sur les travaux du Chemin du Clos ;
- de la rencontre avec les élus de Vallesvilles, sur le retrait du RPI ;
- de l'avancement du projet de micro-crèche.

Séance ordinaire du 5 septembre 2016

Le Conseil a validé :

- à l'unanimité, une demande de subvention pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ;
- par 11 voix pour et 3 abstentions, la modification des statuts de Cœur-Lauragais ;
- à l'unanimité, le déclassement de parcelles communales, suite au redécoupage du terrain de la rue Barbara.

Le Conseil a discuté et/ou été informé :

- du sinistre de la salle polyvalente, de ses conséquences et de ses suites ;
- de l'urbanisation future des terrains contigus au groupe scolaire et l'élaboration d'un cahier des charges ;
- de la modification du PLU ;
- de la baisse de fréquentation des animations festives (Saint Bernard, méchoui de Roques) ;
- d'une opération de plantation d'une haie au Chemin de Vilotte.

Les séances du conseil municipal sont publiques. Elles ont lieu en général, le premier lundi de chaque mois. Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux en intégralité en mairie et bientôt sur le site internet : www.bourg-saint-bernard.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre, c'est quelque chose de magique et de spécial. Pour les enseignants comme pour les élèves, ce moment est à la fois crucial et inoubliable.

La rénovation et l'extension du groupe scolaire, projet phare du mandat, ont été validées par le conseil municipal le 24 mai 2016. La consultation pour la maîtrise d'œuvre a débuté mi-septembre, elle devrait se dérouler jusqu'au premier trimestre 2017.



Le forum des associations a eu lieu le 3 septembre 2016 et comme d'habitude, il a remporté un grand succès. Je félicite et je remercie toutes les associations qui animent notre commune, se dévouent sans compter. Elles seront pénalisées, durant au moins un an, suite à l'incendie du complexe sportif Robert de Laplagnolle, qui a eu lieu le 15 juillet 2016. La salle de sport et ses annexes ont été sinistrées. Un maître d'œuvre a été choisi, les travaux de réhabilitations vont dépasser les 400.000 €.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi Notre) a été adoptée. Elle concerne le regroupement des Régions mais également les intercommunalités qui devront se regrouper si elles n'ont pas atteint 15 000 habitants. C'est le cas de « Cœur Lauragais » qui devra se regrouper avec « Cap Lauragais » (Villefranche de Lauragais) et avec « Coloursud » (Nailloux). Les conseils se sont prononcés en majorité contre et les 3 intercommunalités au 2/3 contre.

Le préfet va passer outre les avis des élus. La montée en puissance des intercommunalités va signer la mort de nos communes. Le pouvoir politique va s'éloigner encore plus de la réalité du terrain. Quid de la proximité, du lien social, des traditions locales qui fondent notre richesse ?

On nous parle d'économies, mais de quelles économies ?

Les élus locaux, que nous sommes, ressentons comme une insulte le fait d'entendre dire continuellement que nous coûtions trop cher ! Comprenez que nous sommes inquiets !

Il ne faut pas que cette réforme territoriale se traduise par la fin de la ruralité et surtout qu'elle ait un impact sur vos taxes d'impositions.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne reprise et une bonne année scolaire pour les élèves.

Andrée Oriol



La mairie

Tel : 05 62 18 86 50

Fax : 05 62 18 86 51

mairie.stbernard@wanadoo.fr



Ouverture au public

- LUNDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MARDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MERCREDI Fermé au public
- JEUDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- VENDREDI de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Directeur de la publication

R. FERRANDO (1er Adjoint)

Comité de rédaction

E. CESSÉS - Ch. LAHOZ - S. LE JOLY - D. PARKER
G. PINEL - M.C. PINEL - J.P. RIBAUT - P. ZENATTI

Crédits

fr.vector.me, freepik.com

Tiré à 400 exemplaires imprimés par nos soins

Pôt des nouveaux arrivants

Les nouveaux Bourguignons de l'année ont été accueillis par la municipalité le samedi 24 septembre autour d'un traditionnel verre de l'amitié. Nous remercions toutes les personnes présentes ce jour là.

Bienvenue aux nouveaux Bourguignons !



Infos ENERGIE

Depuis le 1er juillet 2016, le Conseil départemental de la Haute Garonne a mis en place un Espace Info Energie à Montferrand, siège du Pays Lauragais. Cet espace permet d'apporter une information et des conseils de proximité aux citoyens sur la rénovation énergétique et l'éco construction de l'habitat.



Les Espaces Info Énergie assurent un service de conseil gratuit, objectif et indépendant.

Le conseiller de l'Espace Info Énergie renseigne les particuliers en amont du projet sur les solutions techniques et financières à mettre en œuvre pour optimiser la rénovation énergétique de leur habitat (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable, ...).

En raison de son étendue, plusieurs permanences sont délocalisées dans le Pays Lauragais

- Caraman, les mercredis de 9h30 et 12h (Communauté de communes Cœur Lauragais - 7 avenue du 8 mai 1945)
- Revel, les mercredis de 14h à 16h30 (Maison Commune Emploi Formation - 12 avenue Castelnaudary)
- Nailloux, les jeudis de 14h à 16h30 (Communauté de communes des Coteaux du Lauragais Sud - Chemin du Gril)
- Villefranche-de-Lauragais, les vendredis de 9h30 à 12h (Mairie - Place Gambetta) à partir du 22 juillet 2016
- Montferrand, les 1ers vendredis du mois de 13h30 à 16h30 (PETR - 3 Chemin Obélisque) à partir du 5 août 2016

Les permanences seront couplées, une fois par mois, avec un conseiller de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) spécialisé en matière de lutte contre la précarité énergétique.

De même, un conseiller du CAUE 31 sera également disponible une fois par mois à Montferrand

Pour toute demande ou prise de rendez-vous

Conseiller Info-Energie - M. Vincent VELTEN

**Contact : 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel),
numéro unique renvoyant vers l'espace info énergie le plus proche
ou infoenergie@cd31.fr**

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en construction. Une page sera réservée aux professionnels (artisans, commerçants, libéraux) installés au village, sous forme d'un répertoire des activités, comportant le nom des entreprises, leurs coordonnées (adresse, tél, fax, internet, etc) et le lien éventuel vers un site internet.

Une page sera également dédiée aux associations.



**Si vous souhaitez y figurer,
faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie avec les renseignements demandés.**

Point travaux

Incendie de la salle Robert de Laplagnolle

Dans la nuit du 14 juillet, un incendie a pris naissance dans un local jouxtant la salle polyvalente. Les importantes fumées et chaleur ont endommagé fortement certaines structures du bâtiment (poutres béton armé, planchers hourdis, murs porteurs, charpente métallique, couverture etc ...).



Les dégâts sont considérables et tout l'intérieur de la salle (tennis-basket) devra être totalement réhabilité.

Les travaux nécessitent l'intervention de nombreux corps de métiers, bureaux d'étude et de contrôle. Ils devraient s'étaler jusqu'à l'été 2018 environ.

Le cabinet d'architecte Brail a été retenu pour piloter ce délicat chantier.

Le cabinet Luc expert (expert d'assurés) défendra les intérêts de la commune.

Nota : A ce jour, les premiers diagnostics démarrent, les chiffrages devraient être finalisés courant novembre. Des négociations pourront alors, démarrer avec la société d'assurance.

Urbanisation chemin du clos

Après les travaux d'enfouissement de tous les réseaux EDF, Telecom et la réalisation des murs de soutènement des deux côtés de la chaussée, la deuxième phase de travaux est en cours :

- création d'un trottoir de la place d'Auta à la rue des Jardins ;
- réfection de la totalité de la voirie ;
- création d'un plateau ralentisseur ;
- mise en place d'une nouvelle signalisation.

La fin des travaux est prévue pour la mi-octobre 2016.



VANDALISME

Outre le sinistre de la salle polyvalente, dont les causes sont encore indéterminées (l'enquête de gendarmerie est en cours), la commune a connu, ces derniers temps, de nombreux faits de vandalisme, tant sur des bâtiments publics (tentative d'effraction au local bouliste, saccage à la salle de motricité), que chez des particuliers (effractions, saccages de locaux, véhicules rayés ou endommagés).

SOYONS VIGILANTS - SOYONS ACTIFS

Si vous êtes témoins de tels actes ou si vous constatez des comportements douteux, contactez la gendarmerie (17).

Si vous êtes victime, portez plainte.

Une **réunion publique d'information** sur la prévention des cambriolages, sera organisée le mercredi 9 novembre, à 19 heures, avec le concours du commandant du Groupement de brigades de la Gendarmerie nationale de Balma. Compte tenu de l'indisponibilité de la salle polyvalente, le lieu sera précisé ultérieurement.

PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN

Le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire est le projet phare de la présente mandature. Plusieurs années de réflexions et de débats ont permis de comprendre que seule une approche globale permettrait de résoudre les deux questions fondamentales :

- quel groupe scolaire pour demain ?
- comment le financer ?

Elle a été formalisée par une feuille de route (voir l'article du bulletin communal de mai 2015) et définie par un « groupe de suivi », constitué d'élus, soutenus par le cabinet ADDENDA, qui épaula la commune sur ce dossier complexe. Cette phase préparatoire est maintenant achevée.

L'étude architecturale, urbaine et environnementale

L'évolution du village est aussi inéluctable que souhaitable. Inéluctable, parce que nous vivons dans un monde ouvert, et que la région toulousaine, très attractive, doit accueillir, chaque année, 15 000 nouveaux arrivants. Souhaitable, car ce renouvellement de population ne peut qu'être bénéfique pour la vie du village, par le maintien et le développement des commerces et services de proximité, ou en préservant le dynamisme de ses associations. Toutefois, les équipes municipales ont toujours voulu que cette évolution soit maîtrisée, harmonieuse et limitée.

Sur cette base, le cabinet ADDENDA a présenté au conseil municipal du 24 mai dernier, un schéma phasé d'aménagement urbain, base indispensable pour prévoir et organiser l'avenir du village. L'équation était complexe, car elle devait intégrer de nombreux paramètres, parmi lesquels :

- des données techniques et légales incontournables :
 - l'accroissement inévitable du nombre d'habitants, l'objectif raisonnable étant de 1200 habitants, à l'horizon 2030/35, correspondant à celui fixé par le SCOT-Lauragais et à celui d'ailleurs, de la population du Bourg, au XIX^{ème} siècle ;
 - les impératifs légaux (Scot) de concentration des constructions nouvelles sur les centres bourgs, d'utilisation prioritaire des terrains raccordés aux différents réseaux et d'économie des terres agricoles ;
 - le financement toujours plus coûteux, d'infrastructures et de services, notamment, de la

station d'épuration qui exige au moins, 4 à 5 raccordements annuels.

- les éléments du cadre de vie des villageois ;
 - la pérennisation et le développement des commerces de proximité, par amélioration de leur visibilité et de leur accessibilité ;
 - le regroupement, en un lieu central, des principaux commerces et services (mairie, écoles, cabinet médical, etc), pour faciliter la vie des habitants ;
 - l'intégration des nouveaux arrivants, en évitant de les isoler dans des zones pavillonnaires éloignées de la vie et des activités du village ;
 - le besoin de certaines personnes âgées, qui recherchent des logements mieux adaptés ;
 - l'intégration et la continuité urbaine de la bastide initiale, dans le respect des contraintes, architecturale et paysagère, imposées par l'ABF.



Le conseil municipal du 24 mai, par délibération, a pris acte de ce schéma et validé la mise en œuvre des trois premières phases :

- la rénovation et l'extension groupe scolaire et de ses abords ;
- l'aménagement d'un petit ensemble de cinq à six boutiques de commerces et de services, réunies autour d'un parvis central piétonnier, sur une partie de l'ancien terrain de football ;
- la construction d'un ensemble de logements, individuels ou locatifs, sur le reste de la parcelle et celle adjacente située derrière la mairie.

OÙ EN EST-ON ?

L'élaboration du projet de groupe scolaire

Avec l'appui de l'AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage) le groupe de suivi, associant les enseignants, le personnel communal et les parents d'élèves, a défini un projet, sur la base de deux grands axes :

- des locaux adaptés à l'accueil, dans les meilleures conditions, de 150 enfants environ, à l'horizon 2030/35 (environ 120, actuellement), avec :

- ▶ cinq salles de classe à double niveau ;
- ▶ une salle réservée aux activités périscolaires ;
- ▶ l'agrandissement de la cuisine et de la salle de restauration ;
- ▶ une bibliothèque « mixte », à l'usage des écoles et ouverte à la population.



- des coûts maîtrisés :

- ▶ réutilisation, dans la mesure du possible, des bâtiments en dur actuels, après rénovation ;
- ▶ limitation des coûts de fonctionnement futurs ;
- ▶ compatibilité du projet avec les finances de la commune.



En parallèle, une étude complémentaire est cours pour assurer l'accueil, en toute sécurité, des écoles, durant la phase transitoire des travaux. Il s'agit d'installer un ensemble de bâtiments provisoires, à un endroit encore à définir, pour les isoler de la zone des travaux.

Le financement de l'opération

Sur la base des éléments définis, le montant de l'opération a été évalué, a minima, à 2,9 millions d'euros HT, comprenant, la rénovation des anciens bâtiments, la construction des espaces supplémentaires indispensables, l'aménagement des abords et les VRD (voies et réseaux divers).

La part d'auto financement de la commune s'élèverait à environ, 1,3 million d'euros, compte-tenu des aides et subventions attendues et de la participation financière de la commune de Saussens, au programme.



Au vu du poids que représente un tel investissement pour la commune, une étude financière a été demandée au Conseil départemental. En effet, les contraintes budgétaires sont bien réelles et, si le groupe scolaire représente le programme majeur du mandat, d'autres investissements coûteux sont aussi, à réaliser. L'étude a démontré que la commune pouvait raisonnablement, envisager ce projet, sous réserve d'un plan de financement très serré, destiné à éviter que le budget communal soit gravement, mis en danger et que les contribuables soient par trop sollicités. Le montage financier s'articule schématiquement, autour de trois volets :

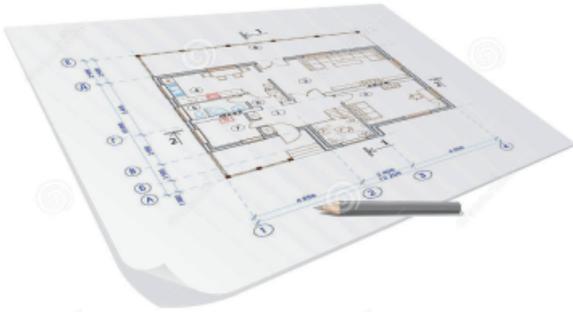
- la trésorerie constituée au cours des années passées ;
- le recours à l'emprunt ;
- la vente de biens et de terrains communaux, à des fins d'urbanisation (la vente de la maison et du terrain de la rue de Barbaria a déjà été réalisée).

On voit bien que ce dernier point est rédhibitoire. Sans ces ventes, pas de groupe scolaire, car la trésorerie doit aussi, contribuer à l'investissement courant, à solder les travaux en cours et pallier les aléas (incendie de la salle polyvalente, sinistre de la station d'épuration) et en outre, la capacité d'emprunt communale est limitée.

A venir...

La suite du projet

La seconde phase a débuté en septembre, avec la consultation pour la maîtrise d'œuvre et le choix de l'architecte qui en aura la charge. Elle devrait se dérouler sur une période allant jusqu'au mois de mars 2017.



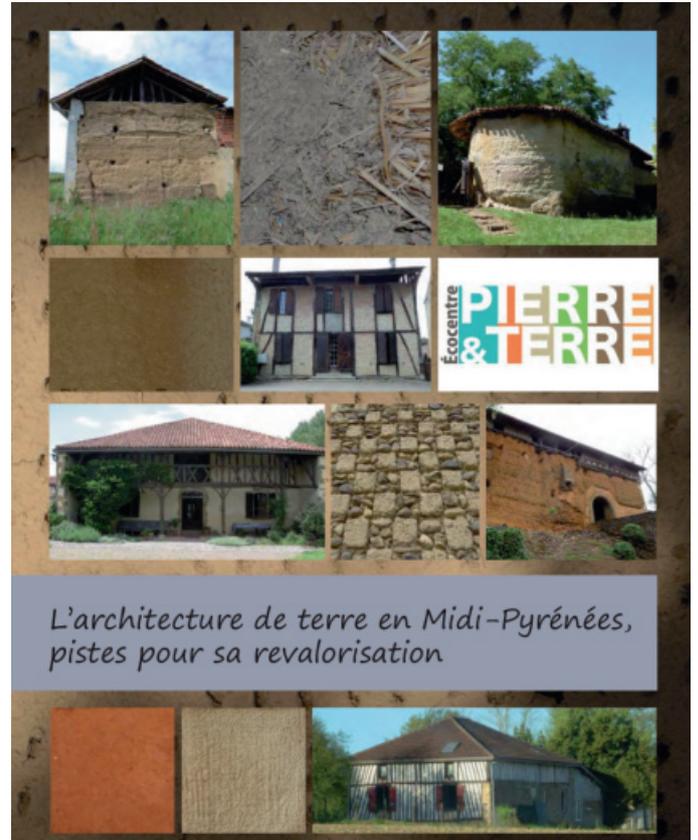
Un concours d'architectes sera organisé, après appel d'offre et sélection de trois candidats.

Outre le respect de l'enveloppe financière et les compétences professionnelles, ces derniers seront évalués sur la base des critères prenant en compte, bien entendu, le cadre de vie et de travail des enfants et du personnel, mais aussi la préservation de l'environnement avec :

- le choix des techniques et matériaux de construction ;
- l'économie des ressources naturelles (chauffage, eau, etc) ;
- l'intégration architecturale au bâti actuel.

Une réunion publique sera organisée, à ce moment-là, afin de recueillir l'avis des citoyens, sur les projets des trois candidats retenus, pour le concours.

Parallèlement, un cahier des charges est en cours d'élaboration, afin de fixer, aux aménageurs et lotisseurs, les règles et les limites souhaitées pour l'aménagement des parcelles qui seront vendues, par la commune.



Comparatif du coût des énergies pour les ménages



Avril 2013

La rentrée des classes

ECOLES

La rentrée des classes s'est déroulée comme chaque année dans le calme et la sérénité. Peu de changements sont à signaler pour l'année 2016-2017.

Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal sont les suivants :

Bourg-Saint-Bernard

► Mme TAMAILLON assure l'enseignement de :

3 élèves de toute petite section

8 élèves de petite section

12 élèves de moyenne section

► Mme ARBUS

2 élèves de toute petite section

8 élèves de petite section

14 élèves de moyenne section

► Mme WATIER

17 élèves de grande section

► Mme BEAUHAIRE

25 élèves de CP

► Mme BELLO

27 élèves de CE1

Vallesvilles

► Mme SOUILHAC

31 élèves de CE2

Gauré

► M. PATUREL

25 élèves de CM1/CM2

► Mme PELUD

24 élèves de CM1/CM2



Grâce à la compréhension des parents de « moyennes sections », les tout-petits et petits ont pu bénéficier d'une rentrée échelonnée. Ils ont ainsi été accueillis le jeudi matin sans les Moyens et le vendredi les Moyens ont fait leur rentrée.

Cet accueil leur a permis de découvrir la classe et les enseignantes en petit effectif et nous remercions les parents des Moyens pour leur compréhension. L'équipe enseignante souhaite à ses élèves une année riche en apprentissages dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

BONNE RENTREE A TOUS
La directrice, Mme Céline ARBUS

CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'octobre sous le signe des Contes et Légendes.

L'Accueil de Loisirs de BOURG SAINT BERNARD, accueille vos enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances, de 7h30 à 18h00. Il sera organisé des activités ludiques, collectives et conviviales pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps libres.

Pour les vacances d'octobre du 20 octobre au 2 novembre, des projets d'animation originaux rythmeront la vie des enfants. Les animateurs amèneront vos enfants dans l'imaginaire des contes et légendes où créativité et imagination seront au rendez-vous.

Au programme : Création d'un Film d'Animation et projet musical, Grande Chasse au Trésor, Jeux Sportifs « Donjons et Dragons », Expériences en tous genres, Journée Ciné & Pop Corn, Défilé Halloween dans BOURG-SAINT-BERNARD ...

Et nous organisons également une soirée loup-garous et raclette de 18h00 à 21h00 le vendredi 28 octobre.

Pour y participer, l'inscription au centre de loisirs se déroule en deux temps :

- d'abord la constitution d'un dossier annuel lec GS par enfant,
- ensuite l'inscription aux différents jours d'accueil.

Pour tout renseignement ou inscription : Laetitia AUSSENAC, Directrice-Coordnatrice LEC Grand Sud ou Marie Pépin directrice adjointe LEC Grand Sud , au
06.78.71.27.34

Mail : clsh-bourgstbernard@loisireduc.org

Forum des associations

Comme chaque année, le foyer rural de Bourg Saint Bernard et la mairie ont organisé, le samedi 3 septembre place des Marronniers, le forum des associations. Toutes les activités ou presque sont complètes. Merci à tous les responsables des associations d'avoir répondu présent et nous leur souhaitons une bonne saison.



Bibliothèque "Rencontre"

La bibliothèque "Rencontre" a changé de local ! Elle est située actuellement dans l'appartement de fonction de l'ancienne école de Roques, dans une pièce très agréable et particulièrement bien exposée. Elle regroupe plusieurs milliers de livres très variés, anciens ou actuels, romans, polars, géographie, sujets historiques, religions, coutures, bricolages... La médiathèque de Labège nous prête un stock de livres renouvelés régulièrement et choisis en tenant compte de vos goûts.



Elle accueille de 10h à 12h le samedi les adultes de la commune ou des environs et ceci GRATUITEMENT.

En dehors de ce créneau, vous pouvez me téléphoner pour prendre un rendez-vous et convenir d'un moment. Ceci vous offre l'avantage de venir très vite, échanger vos livres souvent le jour même ou le lendemain. Ce système a permis à beaucoup d'entre vous de ne pas tomber en panne de lecture.

Une journée "portes ouvertes" aura lieu le dimanche 23 octobre de 11h à 18h avec un apéritif maison et des petits gâteaux.

Atelier mémoire

"J'ai perdu mes clés..." "J'ai égaré mes lunettes..." "J'ai son nom sur la langue..."

Petits oublis quotidiens, bien désagréables parfois, qui nous arrivent quel que soit notre âge. La mémoire peut s'entretenir et se développer car elle est très sensible aux stimulations. Si vous êtes intéressé, venez le samedi 22 octobre à 10 heures, à l'ancien appartement de fonction de l'école de Roques, vous renseigner et vous inscrire au besoin après quelques explications complémentaires.

Marie-Claire Pinel, 2 ch. des Bodesges, tél : 05.61.83.63.75

Qi Gong

Maintenez la Santé, retrouvez la Santé, restez jeune dans votre corps et votre mental, dépassez le stress avec le Qi Gong

Exercices corporels, respiratoires, énergétiques chinois millénaires, la Relaxation et Méditation, les auto-massages

Lundi de 9h 30 à 11h

Jeudi de 20h à 21h 30

Maryse Nicolaï 06 51 81 10 12



Lotos

Les petits lotos de l'Association Rencontre continuent toujours à Roques le dernier mardi de chaque mois.

Marie-Claire Pinel, 2 ch. des Bodesges

Thème 2017 du Pré de la Fadaise

Après l'appel à propositions lancé, une vingtaine d'idées de thèmes ont été reçues de toute part. C'est celui de Sarah, une petite fille de 8 ans habitant à Cambon-les-Lavaur qui a remporté la majorité des suffrages lors de la dernière réunion de l'association du Pré de la Fadaise :

A vos souvenirs : « les héros de mon enfance »

Tennis

La saison tennistique 2016-2017 vient de reprendre à Bourg Saint Bernard mais va être quelque peu perturbée, à la suite de l'incendie du gymnase nous privant d'un court couvert pour l'année. Nous devons donc opter pour une trêve hivernale de quelques semaines. Cette organisation permet de maintenir ouverte l'école de tennis, élément-clé du Club puisqu'il s'agit de former nos champions de demain !

Concernant les cours adultes femmes/hommes en soirée, nous sommes actuellement accueillis gracieusement par la commune de Vendine en attendant que l'électricité soit rétablie sur notre court extérieur. Aussi, nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité de Vendine, pour cette entraide très appréciée.



Cette saison est également marquée par le départ de Julien Kawano et l'arrivée de votre nouveau moniteur Léo Walter, tous deux fraîchement diplômés du D.E, bravo à eux ! Tous nos remerciements à Julien pour ses 4 années au service du Club, son dynamisme et sa passion communicative pour le tennis ont permis de développer significativement le Club jusqu'à atteindre plus de 80 licenciés la saison dernière ! Léo Walter, 23 ans, classé 5/6, a enseigné ces 3 dernières années au Tennis Club de Lespinasse où il a participé lui aussi au développement de son Club, passant en 3 ans de 74 à 190 licenciés !

Que vous soyez joueur débutant ou confirmé, enfant ou adulte, des créneaux sont encore disponibles ! Concernant les stages tennis enfants pendant les vacances scolaires, nos jeunes sportifs, encadrés par Léo, pourront profiter des infrastructures de Verfeil (gymnase et courts extérieurs).



Léo Walter : 06 28 20 74 85 walter93walter@gmail.com
Site du Club : <http://tennisclub-bsb.blogspot.fr/p/contacts.html>



Club " PETANQUE BOURG SAINT BERNARD "

Au terme de la saison 2016, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'animation de notre club : les membres du bureau, les joueurs qui ont porté haut nos couleurs dans les différents concours, les bénévoles qui animent les mercredis après-midi, les sponsors et l'ensemble de la municipalité sans qui nous ne pourrions participer à l'animation de notre village.

A l'aube d'une nouvelle saison et après dix ans que nous volons de nos propres ailes, le bureau a décidé d'innover en créant une carte « PETANQUE LOISIRS » pour tous ceux qui souhaitent adhérer à notre club, participer aux concours du vendredi soir, aux animations du mercredi après midi et aux repas, sans obligation de prendre la licence de la FFPJP.

Pour tous renseignements, contacter au 05.61.83.81.10 ou le mercredi après-midi au local de la pétanque.

CREALOU

Venez rejoindre l'équipe sympathique des ateliers "Crealou" pour cette nouvelle année.

Au programme de la bonne ambiance, de la créativité, de l'apprentissage, de la diversité et de la liberté d'expression, à tous les âges (Adultes et Enfants).

ATELIER le SAMEDI de 9h30 à 11h30/12h.

Infos et Renseignements : 06.72.55.67.70
alaure.giambrone@gmail.com

Informatique

N'ayez plus peur de la souris ! Venez nous rejoindre pour vous perfectionner ou tout simplement apprendre à vous servir d'un ordinateur.

Infos et Renseignements : 06.46.70.34.33
cecile.parker@free.fr

Zumba

Nouveau : la Zumba revient au Bourg avec Laura !

Infos et Renseignements : Laura au 06.74.56.90.99



A l'occasion de ses 350 ans, découvrez le canal du Midi et ses sources de manière familiale ludique et sportive !

Pour sa première édition, le Canalathlon aura lieu le Dimanche 16 octobre 2016 entre le lac de Saint-Ferréol à Revel et l'aire de Port-Lauragais, à Avignonet-Lauragais. Un programme haut en couleurs vous attend ! Il comprend une épreuve sportive en équipe de 4 personnes et en relais entre le lac de Saint-Ferréol et Port-Lauragais. Au programme : run and bike, vélo et canoë le long et sur le canal du Midi, un village d'arrivée sur Port-Lauragais à Avignonet-Lauragais qui proposera de nombreuses animations gratuites afin de promouvoir le Lauragais : concerts, marché de producteurs et artisans, jeux pour enfants, expositions, visites guidées, etc.

Que vous soyez en famille ou entre amis, sportif, gastronome ou simplement curieux de découvrir le territoire autrement, il y en aura pour tous les goûts. Retenez la date !

Une partie des recettes d'inscription à la course sera récoltée pour la replantation des arbres le long du canal du Midi.

Pour plus de précisions

www.lauragais-tourisme.fr et facebook

<https://www.facebook.com/canalathlonLauragais1610/>

Permanences CAF / Mutualité Sociale Agricole

Les permanences de la MSA ont lieu tous les mardis au siège de Cœur Lauragais, le matin sans rendez-vous de 9 h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous de 13h30 à 16h. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller, vous pouvez appeler le 05 61 10 40 40 (lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30)

Pour les permanences CAF, un travailleur social de la CAF assure une permanence au siège de Cœur Lauragais tous les 15 jours le mercredi de 14 h à 16h30 sur rendez-vous en téléphonant au 06.18.01.26.88. Ces prochaines permanences auront lieu les mercredis suivants :

- 12 octobre 2016
- 26 octobre 2016
- 09 novembre 2016
- 23 novembre 2016
- 07 décembre 2016
- 21 décembre 2016

Pour toutes les questions purement administratives, vous devez vous rendre :

- A Saint Orens, lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 16h30 à l'antenne CAF 7, boulevard du Libre Echange
- A Revel, le mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 au CCAS - Centre social Monique Culié Boulevard Jean Jaurès
- A Villefranche de Lauragais, le vendredi après-midi, de 14h à 17h dans les locaux de la CPAM, Avenue de Fontasse

Décès

Yvonne LAFFON veuve VALETTE, le 06 juin

Emma SARDA veuve MOULIERES, le 16 juin

Mariages

Christophe DURAND et Sandrine RAIDO le 25 juin

Fabrice ESPITALIER et Pascale SEGUI le 06 août

Florian DAVOISE et Marina ZACHARIE le 10 septembre

Naissances

Adrian DA SILVA, né le 4 juin

Auriane LEROUX, née le 15 juillet

Grégoire GALLOIS, né le 02 septembre

Canalathlon

Agenda



Octobre

- le 8 et 9, fête du Figuier à Verfeil
- 16, Canalathlon
- le 22, présentation atelier mémoire
- le 23, portes ouvertes de la Bibliothèque "Rencontre"

Novembre

- le 9, réunion publique sur les cambriolages

Décembre

- le 17, le goûter des aînés

Janvier

- le 13, assemblée générale du comité des fêtes

Plus d'info sur l'agenda
www.lauragais-tourisme.fr